



Terre de Football

*Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord BP 246 61007 ALENCON Cédex-
Tél. 02 33 81 77 22 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr*

DISTRICT DE L'ORNE DE FOOTBALL

ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE & ORDINAIRE

Vendredi 30 juin 2017 à 19 heures 00

Salle des fêtes, 2 rue Jean Gabin – 61300 MOULINS LA MARCHÉ

PROCES-VERBAL

ACCUEIL DES PERSONNALITES :

Monsieur Fabrice GLORIA, maire de Moulins La Marche,
Monsieur Sylvain GAINON, Président du club de l'As Soligny Aspres Moulins F,
Monsieur Pierre LESRESTEUX, Président de la ligue de Normandie,
Monsieur Roger DESHEULLES, secrétaire général de la ligue de Normandie,
Monsieur Jean-Luc GIFFARD, trésorier de la ligue de Normandie,
Madame Manuella MONTEBRUN, représentant Mme la Directrice de la DSCSPP,
Monsieur Christian VANNIER, Président du CDOS,
Monsieur Didier DUTHEIL, membre honoraire du district,
Monsieur Bruno LEGUERINAIS, Commissaire aux comptes,
Monsieur Jean-Pierre CHEVALIER, Conseiller Départemental honoraire,

Excusés :

Monsieur Jacky CERVEAU, Président délégué de la ligue de Normandie,
Monsieur Sauveur CUCURULO, Président du district de l'Eure,
Monsieur Jean-Pierre GALLIOT membre du bureau de la ligue de Normandie, secrétaire adjoint,
Monsieur André MASSARDIER, Président du district de Seine Maritime,
Monsieur Gilbert LEU, membre du bureau de la ligue de Normandie,
Monsieur Jean-Pierre LOUISE, Président du District de la Manche,
Monsieur Bertrand VOISIN, Président du district du Calvados,
Monsieur Jacques GUESDON, membre de la ligue de Normandie,
Monsieur Jean-Pierre CADON, Président honoraire du District de l'Orne,
Madame Christine ROIMIER, Conseillère Départementale, Vice-présidente du Conseil Départemental, Présidente de la Commission de l'Education, de la Culture et Sport du Conseil Départemental,
Monsieur Patrick JOUBERT, chef de service au Conseil Départemental,
Monsieur Roger PIQUET, membre de la commission régionale des terrains et installations sportives,

Le Président André LOUP ouvre la séance à 19 heures 15 en remerciant de leur présence les élus et les diverses personnalités, et en excusant ceux qui n'ont pu être présents.

André remercie également les membres élus du Comité de Direction du District de l'Orne, ainsi que tous les représentants des clubs, pour leur présence à cette Assemblée Générale.

En début de séance, chaque club s'est vu remettre une pochette contenant : L'ordre du jour, le projet des nouveaux statuts du DOF, le règlement des championnats et coupes, le plan de développement 2017-2018 pour le District de l'Orne, le rapport annuel d'activités du District, la liste des récipiendaires 2016-2017, le rapport du Commissaire aux comptes, le budget prévisionnel 2017 - 2018, les classements 2016-2017, le projet des groupes seniors 2017-2018, le classement du challenge fair play 2016-2017,

Avant d'aborder l'ordre du jour, André LOUP demande à l'Assemblée d'observer un moment de recueillement pour tous ceux de la famille du football qui nous ont quittés cette saison : dirigeants, arbitres, joueurs, parents, amis.

L'Assemblée se lève et observe un moment de silence

Après cet instant de réelle émotion, le Président engage l'assemblée à examiner et à étudier les différents points inscrits à l'ordre du jour.

I – L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

MODIFICATION DES STATUTS DU DISTRICT DE L'ORNE DE FOOTBALL (D.O.F.)

Les opérations de pointage, une fois effectuées, permettent de constater que le quorum fixé statutairement, soit les trois quarts des voix dont dispose au total l'assemblée, est largement atteint pour que, sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Extraordinaire, les délégués puissent valablement délibérer.

Sur un total de 93 clubs affiliés, représentant un total de 382 voix, 71 sont présents physiquement ou représentés par pouvoir, ceux-ci constituant un total de 329 voix (86 %).

Le Président André LOUP déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire appelant l'examen de la proposition de modification des statuts du D.O.F.

Chargé de rapporter cette question, Joël LE PROVOST, Secrétaire Général, expose les raisons amenant à modifier les statuts du D.O.F., pour une application, à compter de la saison 2017-2018.

Sont ainsi concernés les articles :

- Article 3 : Dénomination sociale.
- Article 5 : Siège social.
- Article 6 : Territoire.
- Article 9.2 : Membres du District – Cotisation annuelle.
- Article 12.2 : Assemblée Générale – Nombre de voix.
- Article 12.3 : Assemblée générale – représentant des clubs.
- Article 13.1 – Comité de Direction – Composition.
- Article 13.3 -Comité de Direction – Mode de scrutin.
- Article 14.1 : Bureau – Composition.
- Article 18 : Budget et comptabilité.

Aucune intervention de l'auditoire n'étant notée, le Secrétaire Général propose l'adoption globale par un vote unique de l'ensemble des articles modifiés, proposition validée.

Question : Êtes-vous pour ou contre l'amendement des nouveaux statuts du district de l'Orne de Football ?

RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE :

- ✓ Sont **POUR** 303 voix
- ✓ Sont **CONTRE** 17 voix

La proposition est adoptée à 94 ,68 % des suffrages exprimés.

André LOUP, déclare alors close l'Assemblée Générale Extraordinaire du D.O.F.

Le Président du District :
André LOUP

Le Secrétaire Général :
Joël LE PROVOST



II – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

Les opérations de pointage, une fois effectuées, permettent de constater que le quorum fixé statutairement, est largement atteint pour que, sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire, les délégués puissent valablement délibérer. 50 % du total des voix de l'assemblée est requis soit 191 voix.

Après avoir déclaré l'ouverture de la séance et, sans autre préalable, le Président, André LOUP, annonce l'arrivée de l'invité surprise **Stéphane GUY**.

Il l'accueille par ces mots : « Après un début de carrière à Ouest France Alençon et à Normandie FM, vous êtes depuis 20 ans sur nos écrans de télévision, animateur de canal plus sport. Spécialiste du football d'Outre-Manche, vous êtes également commentateur de la ligue 1 et de la ligue des champions. Vous connaissez les plus grands stades du monde mais également de nombreux terrains ornaïens.

Pur produit local et fidèle supporter de notre département, ex-président de l'US Alençon, je suis très fier de vous accueillir. Vous êtes venu honorer de votre présence notre assemblée générale et nous apporter tout votre soutien ».

S'adressant à l'assemblée, le Président ajoute que Stéphane GUY dira quel regard il porte sur le football de base et échangera sur les sujets que les membres souhaitent aborder.

Applaudissements

Le Président André LOUP cède la parole à **Sylvain GAIGNON, Président du club de l'AS Soligny-Aspres-Moulins** (Extraits de son allocution).

« Je suis ravi de vous accueillir à Moulins La Marche pour votre assemblée générale annuelle. Merci de nous avoir choisis. SAM football est un club qui est né en 1999, issu de la fusion de 3 clubs : Soligny La Trappe, Moulins La Marche et les Aspres. A l'origine, une centaine de licenciés (et 20 bénévoles), et depuis plusieurs années ce nombre est environ de 180 à 200 joueurs. Nous comptabilisons des équipes dans toutes les catégories du District. Nous avons encore du travail à faire sur le football féminin. Une caractéristique que l'on tient à préserver c'est le côté familial du club. »

Applaudissements

ALLOCUTION DU PRESIDENT DU DISTRICT ANDRE LOUP :

« Vous nous avez fait confiance pour un nouveau mandat ouvert à La Chapelle d'Andaine sur un fond de réforme territoriale avec l'enjeu de la place et de l'avenir du football ornaïens dans la ligue de Normandie réunifiée. Cette place il faut la mériter et nous nous y sommes employés et nous poursuivons nos efforts pour qu'elle soit reconnue à sa juste valeur.

Dans un département à la superficie pratiquement égale à la Seine Maritime et supérieure aux 3 autres départements de notre ligue. Avec 47 habitants/km² contre 200 à la même Seine maritime (plus de 4 fois moins) et 84, 99 et 125 pour nos autres départements.

Dans un département où, à chaque rentrée scolaire, on nous annonce une baisse significative du nombre d'élèves et un vieillissement de la population, le football avec 10249 licenciés a occupé le terrain et bien rempli sa mission sur notre territoire.

Quelques chiffres : + 2.83 % sur l'ensemble des licenciés un peu plus que la moyenne nationale.

Foot animation garçons : + 208 soit + 4.9 %

Foot féminin : + 105 soit plus de 20 %

Dirigeants(es) : + 100 soit + 8,8 % d'hommes et + 10,9 % de femmes

Seniors M : - 163 soit - 4,9 %

Bien sûr il y a eu le coup de pouce de l'Euro 2016 mais tous ensemble nous avons su en tirer le meilleur profit en multipliant les actions dans vos clubs et dans les écoles.

Ces nouveaux licenciés, il a fallu les accueillir comme il est nécessaire désormais de les fidéliser. Nous avons donc lancé l'opération soutien aux clubs. Plus de 400 ballons distribués aux clubs ayant accueilli des licenciés supplémentaires, une dotation de matériel pour les clubs ayant engagé des équipes nouvelles, une dotation aux clubs ayant accueilli des plateaux futsal, une dotation pour les clubs engagés dans la labellisation, une dotation pour les clubs engagés dans le programme éducatif fédéral, des tenues complètes pour les participants aux formations module et CFF et bien sûr le soutien permanent de nos techniciens.

Petit district, nous sommes tenus à la performance et on le fait dans bien des domaines, comme l'indique le bilan sportif de cette saison.

Félicitations au club de l'US Alençon pour la brillante saison de son équipe senior A qui accède en N3 après un excellent parcours en coupe de France et pour l'exploit de son équipe U19 qui est parvenue à se maintenir en championnat national, fait très rare pour une équipe amateur. L'US Alençon est désormais la locomotive de notre département et je souhaite qu'on puisse y accrocher de nombreux wagons.

Au tableau d'honneur également :

- Les féminines du FC Flers éliminées en 16ème de finale de la coupe de France par le FC Tours,
- Le club « La Jeunesse Fertoise » champion de DHR qui accède au championnat R2, de même que le FC Flers 2,
- Le club « Avenir de MESSEI » champion de PH 3 et AS Courteille Alençon champion de PH 6
- Les clubs de l'US Andaine, AS La Selle la Forge, Avenir de St Germain du Corbéis, Espérance de Condé sur Sarthe qui représenteront le district en R3 de même que nos accédants de District OC Briouze champion de D1 A, ST Georges Domfront, Amicale de Chailloué champion de D 1 B, FC Carrouges.
- Le FC Flers, FC Argentan, Léopards de ST Georges, US Alençon 2, US Mortagne, FC du Pays Aiglon, AS Gacé compléteront notre effectif en Séniors de ligue.
- Chez les jeunes : accession de La Selle la Forge et de l'Av de Messei en U18, du FC Pays Aiglon en U17 et de St Georges Domfront et US Mortagne en U15

Un point sur les diverses sélections de nos jeunes Ornaïes :

Lucas Perret FC Flers recruté par le SCO Angers et Brahim Traoré par le SM Caen, tous deux passés par l'entente Céaucé Passais, Sonowo Martini de l'US Alençon recruté également par le SM Caen, Lucie Marie de l'US Alençon, originaire du FC Sées, retenue pour le stage national U15 F à Clairefontaine, Lola Bisson FC Flers retenue au pôle espoir de Rennes et puis quatre joueurs ornaïes qui se sont fait une place dans la sélection de ligue U15 garçons comprenant déjà 7 joueurs du SM Caen et huit joueuses ornaïes sur 16 dans la sélection U15 féminine de ligue. Tout cela est le fruit de la qualité du travail réalisé dans vos clubs par vos éducateurs.

2016/2017 a vu également la mise en place d'une nouvelle commission des compétitions avec la lourde tâche d'une part d'assurer l'activité de la saison en cours mais surtout de préparer le futur des compétitions de notre district. Je tiens à féliciter Jean Blanchetière qui a bien voulu en assurer la présidence et tous les membres de celle-ci qui ont fait un travail remarquable en s'évertuant à faciliter la tâche des clubs comme en réduisant les délais de prévenance et en multipliant les contacts et les échanges pour vous présenter un projet qui je l'espère dynamisera encore notre district. Permettez-moi de les citer : Serge Bonneville précieux secrétaire, Jacky Legrain vigilant sur les textes, Joël Le Provost notre secrétaire général, Jacques Dupré responsable des séniors, Patrick Baillard représentant des clubs, Romain Feldhofer responsable des jeunes et Didier Dutheil qui apporte son regard expérimenté et Guy Peschet celui de l'arbitrage. Et de remercier tous les participants de vos clubs à

nos réunions de secteur pour la qualité des échanges et des suggestions qui nous ont permis de réaliser ce projet.

Je ne peux dissocier la FMI. Nos duettistes Jean et Jacky ont poursuivi avec succès sur leur lancée la mise en place. Toutes nos équipes concernées ont été opérationnelles dans le courant de la saison avec un suivi hebdomadaire qui témoigne de cette réussite et puis chose qui n'était pas envisagée, ils y ont ajouté les coupes et puis pour finir les U13 pour la plus grande satisfaction de la majorité des clubs. Bravo à tous nos bénévoles qui ont œuvré pour le succès de cette avancée.

La commission sportive et de discipline avec son nouveau président Michel Fleury et 3 nouveaux membres s'est approprié ce nouvel outil pour traiter plus rapidement résultats et faits disciplinaires toujours trop nombreux. Un rappel de début de saison sera peut-être nécessaire pour gommer quelques négligences dans la saisie des divers éléments. Malgré tout, les décisions ont dû être conformes puisque la commission d'appel n'a été sollicitée qu'à deux reprises.

Une trêve un peu trop longue, nous l'avons bien compris, a cependant permis à notre commission futsal présidée par Sébastien Avinin de vous proposer des coupes futsal jeunes et séniors qui ont provoqué un très bel engouement, pour preuve le nombre d'engagés séniors dans ces compétitions qui a doublé. Merci à tous les acteurs pour la qualité de l'organisation appréciée par les participants. Le développement de la pratique féminine est un enjeu majeur depuis maintenant 5 saisons. La hausse très sensible de nos licenciées montre que nous sommes sur la bonne voie et nous avons eu un championnat senior plus complet et de qualité et des coupes départementales disputées avec beaucoup de détermination sous les yeux d'un public conquis. Un bémol cependant sur le respect des dates de compétition auquel il faudra remédier. L'attribution d'un site de la coupe du monde féminine dans notre ligue au Havre sera certainement une occasion pour la commission féminine présidée par Natacha Rietz de mener des actions nouvelles et innovantes pour la fidélisation des licenciées et pour poursuivre le développement de la pratique afin d'élargir encore notre pyramide.

Le nouveau process de labellisation a connu un franc succès : 18 clubs se sont inscrits, 10 se sont engagés dans le diagnostic et le projet avec une réussite importante pour notre département. 8 clubs labellisés : félicitations aux clubs de Condé sur Sarthe, AS Berdhuiz, FC Argentan, Espoirs du Perche, FC Vimoutiers labellisés en catégorie Espoir, US Alençon et la Jeunesse fertoise en catégorie Excellence et le FC Flers en catégorie Elite. Nul doute que d'autres viendront les rejoindre la saison prochaine. Ce suivi n'a pu être mis en place que grâce au concours de notre commission de labellisation conduite par Florent et qui a réalisé un remarquable travail et je les en félicite autant que les clubs lauréats.

L'arbitrage n'est pas en reste bien au contraire et une nouvelle fois notre commission d'arbitrage a assuré la formation de 28 nouveaux arbitres dont 2 féminines au cours de la saison.

La qualité de cette formation par un encadrement rodé et de plus en plus diplômé (3 initiateurs et un premier degré) porte ses fruits et la CDA est fière d'annoncer la réussite de 8 arbitres sur 10 candidats au concours de jeunes arbitres de ligue avec 3 candidats dans les 6 premiers dont le major Romain Pottier du FC Argentan.

Je suis sûr que l'arbitrage ornais sous la conduite de son nouveau président José Burson saura encore se montrer à la hauteur des enjeux de la future saison.

Bien sûr vous vous inquiétez du départ d'Etienne Denis. Après 10 années de bons et loyaux services selon la formule consacrée, Etienne a saisi une opportunité, le départ de Frank Doudet pour postuler à la fonction de responsable des formations au sein de la ligue de Normandie. La perte pour nous d'un conseiller technique de grande qualité qui avait su tisser des liens profonds avec vos clubs et vos éducateurs. Etienne a été un atout très précieux dans le développement des sections sportives, dans la formation des éducateurs, dans la gestion des compétitions jeunes et féminines, dans le développement du futsal et sur le parcours d'excellence sportive et également dans le soutien qu'il apportait à Florent. A compter du 1er Novembre 2016, nous avons dû agir sans.

Les compétitions Futsal ont eu lieu, avec le succès que nous avons évoqué, les formations préprogrammées réalisées également, le Festival pitch U13 à Alençon, le tournoi U13 interdistricts

de Bolbec, l'interdistricts U14, le challenge U11 à Flers et la journée des débutants. Ce fut une belle réussite sur le terrain de la Ferté Macé. Je tiens à remercier nos services civiques, tous les membres de commissions, tous vos éducateurs et également nos administratifs qui se sont investis encore davantage pour soutenir Florent dans toutes ses actions avec, si vous le permettez, une mention spéciale pour Gérard Le Caignec, Brigitte François et Lionel Salingue dont la présence fut très précieuse.

Je vous parlerai plus tard de notre organisation future.

Un petit mot pour le foot loisir en légère baisse d'effectif suite à l'abandon de quelques clubs, mais qui a su intensifier et ce, avec succès l'importance des comportements et de la convivialité.

La commission des terrains présidée par Roger PIQUET, veille sur la qualité de vos installations et l'homologation de celles-ci. N'hésitez pas à questionner Roger pour tous vos projets même si on sait que l'enveloppe sera réduite. Le FAFA peut vous être un bon appoint.

Vous avez la liste des médaillés de la saison dans vos documents, je profite pour féliciter tous ces nouveaux lauréats pour leur implication et leur dévouement et je vous rappelle que nous sommes à votre disposition pour venir remettre ces distinctions dans vos clubs, ce sont d'intenses moments de convivialité, d'émotion et de reconnaissance devant leur proches, vos licenciés et les élus.

Un sujet d'actualité dans la ruralité : le désert médical. Nous aussi, nous y sommes confrontés et Jean François Picher se sent bien seul dans sa commission et serait très heureux de pouvoir y accueillir de nouveaux membres. Avis aux médecins candidats, merci de passer le message dans vos clubs.

Je veux également saluer le travail entrepris par notre nouveau trésorier Sébastien Gourdel et l'équipe administrative Yvette et Françoise pour actualiser, adapter et moderniser nos méthodes de gestion.

Vous en verrez le fruit lors de sa présentation.

Avant de conclure je veux remercier le conseil départemental, le comité départemental olympique et sportif CDOS, et la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations DDCSPP, qui sont confrontés aux mêmes problématiques de taille, pour tout le soutien qu'ils nous apportent pour réaliser nos projets.

Je remercie également notre président de ligue de savoir prendre en compte la spécificité de notre département pour contribuer à assurer notre pérennité et la poursuite de toutes les actions entreprises et à entreprendre par notre district pour le bien de toute notre jeunesse et de nos licenciés.

Bien sûr j'ai été un peu long, mais il me semble indispensable que les instances régionales et départementales soient bien conscientes de toute l'implication de votre district et de ses bénévoles sur notre territoire et du rôle primordial des clubs, de vos éducateurs et de vos dirigeants bénévoles dans l'animation, dans l'éducation et l'accompagnement de notre jeunesse.

Je vous dis un grand merci à vous tous car sans vous et votre passion pour le football rien de tout cela ne pourrait exister. »

Le discours du Président soulève les applaudissements de la salle

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JUIN 2016

A LA CHAPELLE D'ANDAINE :

Ce procès-verbal a été porté à la connaissance de toutes et tous par la voie du site internet du District, le 11 juillet 2016.

Mis aux voix et en l'absence de toute observation tant écrite qu'orale, ce procès-verbal est adopté à la majorité des délégués des clubs présents et représentés.

RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE :

- ✓ Sont **POUR** 284 voix
- ✓ Sont **CONTRE** 14 voix

Le procès-verbal est adopté à 95,30 % des suffrages exprimés.

ADOPTION DU RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2016-2017-

Le rapport moral de la présente saison a été transmis sur l'adresse labellisée de chaque club et se trouve également dans les dossiers qui ont été remis.

Mis aux voix et en l'absence de toute observation tant écrite qu'orale, le rapport est adopté à la majorité des délégués des clubs présents et représentés.

RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE :

- ✓ Sont **POUR** 291voix
- ✓ Sont **CONTRE** 21 voix

Le rapport moral est adopté à 93,26 % des suffrages exprimés.

BILAN FINANCIER 2015/2016 – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES-

❖ **Bilan financier :**

Chargé naturellement de ce dossier, Sébastien GOURDEL, trésorier du D.O.F., présente et commente le résultat de l'exercice 2015-2016 clos au 30 juin 2016, ainsi que le bilan comptable.

Voici notre rapport de gestion sur l'exercice clos le 30 juin 2016.

I. ACTIVITE DE L'EXERCICE ET SITUATION FINANCIERE

Les produits de l'exercice s'élèvent à 315 210 €. Ils se décomposent et ont évolué de la façon suivante :

	2016	2015	Variation
- Produits d'exploitation :	311 904 €	275 004 €	+ 36 900 €
- Produits financiers :	3 306 €	2 938 €	+ 368 €
- Produits exceptionnels :	0 €	1 261 €	- 1 261 €
	315 210 €	279 202 €	+ 36 007 €

Les produits augmentent de façon significative, +12,89% et les variations les plus significative sont les suivantes :

- Amendes et sanctions :	+ 9 979 €
- Formation :	+ 7 885 €

- Participations forfaitaires : + 3 506 €

La légère variation des produits financiers est due au taux de rémunération des placements.

Les charges de l'exercice s'élèvent à 319 165 €, se décomposent et ont évolué de la façon suivante :

	2016	2015	Variation
- Charges d'exploitation :	315 312 €	284 678 €	+ 30 634 €
- Charges financières :	3 €	40 €	- 37 €
- Charges exceptionnelles :	3 850 €	0 €	+ 3 850 €
	319 165 €	284 718 €	+ 34 447 €

Elles progressent dans les mêmes proportions que les produits (+ 12,09%) et parmi les variations les plus importantes, il est à retenir :

- Equipements : + 3 668 €
- Frais d'organisation de stage : + 3 673 €
- Finale coupe orne : - 4 536 €
- Journées d'accueil : + 4 218 €

L'exercice se solde par une perte de 3 954,74 € (dont résultat d'exploitation : - 3 408 €, résultat financier : + 3 303 € et résultat exceptionnel : - 3 850 €).

II. EVOLUTION PREVISIBLE

- Maintien des charges de fonctionnement et diminution exceptionnelle des charges d'équipements avec les dotations de l'opération Mon Euro 2016
- Nombre de licenciés en progression

III. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

- Fusion des ligues de Basse Normandie et de Haute-Normandie pour former la ligue de Normandie
- Départ du Conseiller Technique Départemental en octobre 2016

❖ Rapport du Commissaire aux comptes :

En sa qualité de Commissaire aux comptes, Bruno LEGUERINAIS donne lecture de son rapport rédigé comme suit :

« Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association DISTRICT DE L'ORNE DE FOOTBALL, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de mes appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé, ont porté sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres de l'Association, sur la situation financière et les comptes annuels ».

❖ Approbation des comptes financiers de l'exercice 2015-2016

Au terme de ces interventions, le Président André LOUP soumet à l'approbation de l'assemblée générale, les comptes financiers de la saison 2015-2016.

RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE :

- ✓ Sont **POUR** 278 voix
- ✓ Sont **CONTRE** 34 voix

Le bilan financier 2015-2016 est adopté à 89,10 % des suffrages exprimés.

AFFECTATION DU RESULTAT

Question posée par le trésorier Sébastien GOURDEL : « Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice soit 3954,74 € en fonds propres sur le poste autres réserves ».

RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE :

- ✓ Sont **POUR** 255 voix
- ✓ Sont **CONTRE** 66 voix

La proposition du trésorier est adoptée à 79,43 % des suffrages exprimés.

CLOTURE DE LA SAISON 2016/2017 :

Classements des championnats – Accessions et descentes-

Présenté et commenté par Jean BLANCHETIERE, Président de la commission gestion des compétitions, les différents classements n'apportent aucune remarque particulière.

❖ Classement des championnats

1 ^{ère} Div Gr A -Briouze Oc1	1 ^{ère} Div Gr B -ChailloueA1
2 ^{ème} Div Gr A -Us Flerienne1	2 ^{ème} Div Gr B -AndaineUs2
2 ^{ème} Div Gr C -Us Randonnai1	2 ^{ème} Div Gr D -Condé/Sart Esp2
3 ^{ème} Exc Gr A -Us Flerienne2	3 ^{ème} Exc Gr B -La Baroche As1
3 ^{ème} Exc Gr C -Forges Radon VhEs2	3 ^{ème} Exc Gr D -Moussonvil.Us1
3 ^{ème} Print Gr K -PetruvienSI2	3 ^{ème} Print Gr L -CeauceCo3
3 ^{ème} Print Gr M -BellouEs1	3 ^{ème} Print Gr N -A.S. Alençon.Villeneuve AS1
3 ^{ème} Print Gr O -ChamboisFcd1	3 ^{ème} Print Gr P -A.S. Berd'Huis F.3
U13 Niveau 1-Alencon Us 61-2	
U13 Niveau 2 Gr A-Flers Fc2	U13 Niveau 2 Gr B-Sam Football 1
U13 Niveau 2 Gr C- Condé S/Sart Esp1	
U13 Niveau 3 Gr A-St. Georges Leop2	U13 Niveau 3 Gr B -E. Trun/Argentan 5
U13 Niveau 3 Gr C-A. Chailloue1	U13 Niveau 3 Gr D -Le Theil Us1
U15 District Gr A -St G. Domfront1	U15 District Gr B -MortagneUs1
U15 Série Gr A -E. Céaucé/ Pas/And 1	U15 Série Gr B -MortagneUs2
U18 District Gr A -La Selle As1	U18 District Gr B -A.S. Berd'HuisF.1

U18 Série Gr A -J. Fertoise Bt2
U18 Série Gr C -Damigny Sc1

U18 Série Gr B -Sées F. C.1

Féminin/Senior A8 District - Mortagne US1

❖ **Classement du Fair Play**

	Equipes classées 1ère	Equipes classées 2ème	Equipes classées 3ème
1ère division	FL Segrie Fontaine	Passais St Fraimbault AS1	La Selle la Forge AS2
2ème division	La Chapelle Moine FC1	Randonnai US1	Andaine US2
3ème div. Exc	Sept Forge US1	La Baroche AS1	Alençon Olympique 1

❖ **Accessions en Régional 3 de la LFN**

Briouze Oc1 - Carrouges Fc1 - Chailloué A1 - St G. Domfront1

❖ **Accessions en LFN**

U15 DHR -St G. Domfront1 - MortagneUs1

U17 DHR -F.C. Du Pays Aiglon 1

U18 DHR -La Selle As1 - Messei Av 1

❖ **Intégrations des PH en D1 du DOF**

Athis Us1 C.O. - Argentan FC2 - A.S. Berd'Huis F.1 –Ceauce1 - Etoile Du Perche As1 –
Flers Fc3 - La F. Fresnel 1 - La Lande Fc1 – Mortagne Us2 - F.C. Du Pays Aiglon 2 –
Pétruvien Sl1 – Sarceaux Espoir As1 – Sées FC1.- Vimoutiers FC1

PRESENTATION DU PROJET DES GROUPES SENIORS SAISON 2017-2018

Départemental 1 Groupe A		Départemental 1 Groupe B		Départemental 2 Groupe A		Départemental 2 Groupe B	
1	Athis US1	1	AS Berd'huis 1	1	Andaine US2	1	Alençon 3
2	CO Céaucé 1	2	Etoile du Perche 1	2	CO Céaucé 2	2	Bazoches 1
3	FC Argentan 2	3	FC Pays Aiglon 2	3	Cerisy Chanu Arf 1	3	Boucé AS 1
4	Flers FC 3	4	La F. Fresnel 1	4	Couterne Hal Tf1	4	Condé s/Sarthe 2
5	La Lande FC1	5	Mortagne US2	5	Segrie Fontaine 1	5	Courteille Alen 2
6	Pétruvien SL1	6	Sées FC1	6	J.S Tinchebray 1	6	FC Pays Aiglon 3
7	Sarceaux Esp 1	7	Vimoutiers FC 1	7	La Sauvagère 1	7	St Germain Coudre 1
8	J. Fertoise bt2	8	Forges Radon 1	8	Magny le Désert 1	8	Gacé 2
9	La Ferrière 1	9	Esp Cétonnais 1	9	Messei AV 2	9	Le Sap US 1
10	La Selle AS 2	10	Sam Football 1	10	St Maurice FC 1	10	Montligeon SP 1
11	Passais St Frimb.	11	St Germain Corbéis 2	11	St G. Léopards AS3	11	Sarceaux 2
12	St G. Léopards 2	12	St Symphorien 1	12	US Flérienne 1	12	US Randonnai 1

Départemental 3 Groupe A		Départemental 3 Groupe B		Départemental 3 Groupe C	
1	Athis US2	1	Bellou ES1	1	Bellême FCP 1
2	Halouze RC1	2	Briouze OC2	2	Berd’huis AS2
3	La Lande FC2	3	Crouttes AG1	3	Condé s/Huisne FC1
4	La Baroche AS1	4	Damigny SC1	4	Iton FC 1
5	La C. Moine FC1	5	Ecouché FC1	5	Le Theil US1
6	La Selle la Forge 3	6	Forges Radon ES2	6	Mortagne US3
7	Lonlay/St Bomer 1	7	J. Fertoise BT3	7	Moussonvil. US1
8	Passais St Frimb. 2	8	Le Mesnil Briouze US1	8	Rémal/Mout FC1
9	Pétruvien SL2	9	Sept Forge US1	9	Sam Football 2
10	St Georges Domfront 2	10	Stade Alençon 1	10	Sées FC 2
11	St Mars d’Egrenne 1	11	Trun FC1	11	Ste Gauburge AS1
12	US Flérienne 2	12	Valframbert AS1	12	US Randonnai 2

La présentation des projets de groupes pour la saison 2017/2018 ne suscite aucune remarque, ni observation particulière de la part des représentants des clubs.

MODIFICATION DES REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS, COUPES, ET OBLIGATIONS DES CLUBS

Le texte complet des modifications au règlement des championnats et coupes a été porté à la connaissance des délégués des clubs par publication sur le site Internet du D.O.F. le 9 juin. Il figure également dans la pochette remise à chaque délégué en début de réunion. Seules les principales refontes ci-après ont été abordées au cours de notre assemblée.

❖ Pyramide des Compétitions du DOF

- Départemental 1 -24 équipes (2 Groupes de 12)
- Départemental 2 -24 équipes (2 Groupes de 12)
- Départemental 3 -36 équipes (3 Groupes de 12)
- Départemental 4 -environ 50 équipes (X Groupes de 10)

❖ Obligations

Les clubs de D1 doivent obligatoirement engager, en plus de leur équipe senior A, au moins une équipe seniors B et 2 équipes jeunes (U7àU18) dont une à 11 joueurs.

Les clubs de D2 doivent obligatoirement engager, en plus de leur équipe senior A, au moins 2 équipes jeunes (U7à U18).

Ces équipes devront terminer leur championnat respectif (voir Annexe 7 : Obligations des clubs de la LFN)

❖ **Arbitrage**

Nombre d'arbitres en D1 : 2 arbitres dont 1 arbitre majeur

Nombre d'arbitres en D2 : 2 arbitres dont 1 arbitre majeur

Nombre d'arbitres en D3 : 1 arbitre

Nombre d'arbitres en D4 : Pas d'obligation sauf en cas d'accession : 1 arbitre ou 1 arbitre auxiliaire.

Cette obligation ne concerne pas les équipes premières évoluant en D4 depuis moins de trois saisons.

❖ **Feuille de match informatisée (FMI)**

La FMI est obligatoire pour toutes les compétitions officielles et sa transmission doit être effectuée dans les trois heures qui suivent la fin d'une rencontre.

Tout retard dans la transmission dans les délais exposés ci-dessus sera sanctionné par une amende. La non transmission de la feuille de match dans le mois qui suit la rencontre malgré la requête de la Commission Gestion des Compétitions entraînera, pour le (ou les) club(s) concerné(s), la perte du match par pénalité.

❖ **Classement des équipes**

Le classement est établi par addition des points décomptés comme suit :

Match gagné : 4 points

Match nul : 2 points

Match perdu : 1 point

Forfait : 0 point

Pénalité : 0 point

❖ **Classement et départage des équipes (Annexe 9 de la LFN)**

Pour le départage de clubs de groupes différents : application de la règle du mini championnat à 5 pour les accessions et pour les descentes pour les groupes à 12.

❖ **Coupes de l'Orne**

Si une équipe, en 8^{ème} de finale, est encore qualifiée pour deux coupes, celle-ci devra poursuivre dans l'épreuve de niveau supérieur à savoir dans l'ordre : Coupe Challenge du Conseil Départemental, Coupe Henri Sillière, Coupe Michel Portier.

❖ **Pyramide des Compétitions**

Jean BLANCHETIERE présente et commente les nouvelles pyramides proposées sur les compétitions seniors pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020. Il présente de même les incidences sur les accessions et les descentes.

Après avoir répondu à quelques interrogations des clubs sur les pyramides des championnats départementaux et les nouvelles obligations, Jean BLANCHETIERE soumet à l'approbation de l'assemblée générale le nouveau règlement des championnats et coupes

RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE :

- ✓ Sont **POUR** 225 voix
- ✓ Sont **CONTRE** 97 voix

Le règlement des championnats et des coupes est adopté à 69,87 % des suffrages exprimés.

PLAN DE DEVELOPPEMENT DU D.O.F.

L'objectif est de permettre et de développer la pratique du football pour tous et sous toutes ses formes en tenant compte des spécificités de la ruralité pour les clubs.

❖ Le plan de développement s'articule en 3 leviers d'actions :

1. Promouvoir la pratique :
 - Pratique féminine,
 - Foot à l'école,
 - Futsal,
 - Parcours d'excellence sportive,
 - Evènementiels.

2. Accompagner les clubs et les bénévoles,
 - Soutien au développement des clubs,
 - Labellisation,
 - Formation technique,
 - Arbitrage.

3. Déployer le programme éducatif fédéral.
 - Engagement citoyen,
 - Arbitrage par les jeunes,
 - Santé,
 - Environnement,
 - Fair Play,
 - Culture Foot.

❖ Organisation pour le déploiement du plan de développement :

Le déploiement du plan de développement prend appui sur une organisation technique et administrative.

Une équipe technique renforcée (conseiller technique, agent de développement, réseau de 15 à 20 services civiques, avec l'intervention d'un ETR) sera mise à disposition pour mailler tout le territoire.

❖ Service civique : un agrément collectif pour l'Orne

Le District de l'Orne vient de recevoir un agrément collectif pour :

- 20 volontaires par an
- Missions de 8 mois d'octobre à mai dont :
 - 75 % en club
 - 25 % au service des actions du District
- 24 heures hebdomadaire minimum

Les volontaires sont des jeunes de 16 à 25 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés à temps partiel, ...

Ils percevront une indemnité mensuelle de 580,55 € dont :

- Une indemnité de 472,97 € versée par l'état
- Une prestation de 107,58 € versée par le District de l'Orne

Ils recevront de plus une dotation en équipements de la part du District (survêtement, coupe-vent) ainsi qu'une récompense en fin de mission

Clubs éligibles pour l'accueil d'un volontaire :

- Le club doit être engagé dans une dynamique collective, notamment avec les clubs plus modestes environnants afin que tous les clubs puissent bénéficier directement ou indirectement du dispositif,
- Avoir une école de football,
- Être engagé dans le Programme Educatif Fédéral,
- Mener une démarche visant la labellisation,
- Désigner un tuteur diplômé.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL DE LA SAISON 2017-2018

Le budget prévisionnel a pour objectif la maîtrise des charges et le maintien des revenus (*Budget prévisionnel en Annexe*). Sébastien GOURDEL livre toutes les explications permettant d'apprécier l'équilibre des comptes prévisionnels de la saison 2017-2018.

❖ Maîtrise des charges

- Même niveau de charges de fonctionnement que sur le prévisionnel 2016 / 2017
- Réévaluation des charges de personnel
- Diminution des charges liée au départ du CTD
- Revalorisations salariales
- Indemnisation des volontaires en Service Civique
- Agent de développement (apprentissage ou contrat aidé)

❖ Structure de revenus maintenue

- Même répartition des revenus (environ)
- 40 % des prestations (engagements, sanctions, amendes, formations, sponsoring)
- 40 % de subventions des instances fédérales (FFF, Ligue Normandie)
- 20 % de subventions et aides de l'état et des collectivités (CNDS, Service Civique, CD61) en progression liée à l'indemnité d'accueil des Services Civiques (x2)

Suite aux explications de Sébastien GOURDEL et en l'absence de questions, le Président André LOUP soumet le plan de développement et le budget prévisionnel 2017-2018 au vote de l'assemblée.

RESULTAT DU VOTE ELECTRONIQUE :

- ✓ Sont **POUR** 295 voix
- ✓ Sont **CONTRE** 23 voix

Le plan de développement et le budget prévisionnel 2017-2018 sont adoptés à 92,76 % des suffrages exprimés.

ETUDE DU VŒU DE PUTANGES

Vœu : La possibilité d'utiliser des joueurs U 17 pour évoluer dans les équipes réserves seniors de district à raison de 3 jours maximum et à condition que le club n'ait pas d'équipe U 18.

Après avoir rappelé les conditions d'évolution des joueurs U 17 en compétition de District, le secrétaire général Joël LE PROVOST informe que l'Assemblée Fédérale du 24 juin 2017 à Amiens a adopté le texte autorisant les licenciés U 17 à pratiquer en senior :

ARTICLE 73 DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA FFF
(Texte adopté à l'Assemblée Fédérale du 24 juin 2017)

« Les licenciés U17 peuvent pratiquer en Senior, sous réserve d'obtenir un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral, certificat approuvé par la Commission Régionale Médicale ».

Le secrétaire général apporte un complément d'information concernant le règlement des statuts de l'arbitrage.

a. La modification du calendrier des événements :

Sont considérés comme couvrant leur club : les arbitres licenciés à un club, rattachés à celui-ci et renouvelant à ce club jusqu'au 31 août.

b. Conditions de couverture

Les arbitres ont l'obligation de diriger au moins 20 matchs (15 pour les jeunes arbitres) par saison dont au moins 4 à 5 matchs pendant les mois d'avril et mai.

Les arbitres joueurs doivent diriger au moins 10 rencontres au cours de la saison sachant que 2 arbitres joueurs comptent pour une obligation.

c. Création d'un système de mutualisation du nombre de matchs à diriger

Un arbitre ayant effectué jusqu'à 4 matchs de moins que le minimum exigé pourra tout de même couvrir son club à condition qu'un autre arbitre du même club soit en mesure de compenser le nombre de matchs manquant.

Exemple : 1 arbitre ayant effectué 24 matchs et 1 arbitre ayant effectué 16 matchs comptent pour 2 obligations

INTERVENTION DES PERSONNALITES

Avant de céder la parole à ses invités, le Président André LOUP lit un message de **Madame Christine ROIMIER, Vice-présidente du Conseil départemental** :

« Retenue en raison de l'élection des délégués pour les élections sénatoriales par les Conseils municipaux, dont la date a été fixée par madame le Préfet, je suis malheureusement empêchée d'être parmi vous.

Je tiens à réaffirmer tout l'intérêt que le Conseil départemental porte au football, ce qu'il démontre par l'accompagnement fort qu'il vous accorde.

Avec plus de 10 000 licenciés, vous êtes la discipline sportive qui accueille le plus de pratiquants dans le département. Chaque saison, vous démontrez tout le travail mené auprès des clubs, avec la formation de cadres, l'organisation de stages sportifs, les compétitions des équipes départementales et les nombreux matchs qui se déroulent chaque week-end.

Vous mettez également en place des projets particuliers, notamment le programme éducatif fédéral au sein des clubs, programme cher à votre président André LOUP et toute son équipe.

Ce programme permet de capitaliser sur les vertus éducatives du football, de promouvoir une opération pédagogique et contribuer à tisser du lien social au sein de votre discipline.

Aussi, vous avez développé ces dernières années la pratique féminine sur notre territoire et aujourd'hui près de 10 % des licenciés dans l'Orne sont des femmes et je tiens personnellement à vous en féliciter.

Au vu de toute cette dynamique, je vous invite à poursuivre dans ce sens et sachez que le département de l'Orne sera toujours à vos côtés pour vous accompagner.

Je tiens à féliciter tous les bénévoles qui œuvrent au sein des clubs et du district pour la promotion du football ornais.

Cordialement à vous,

Christine ROIMIER, Vice-présidente du Conseil départemental »

Applaudissements

Madame Manuela MONTEBRUN, Conseillère d'animation à la DDCSPP

(Extraits d'allocution).

« J'excuse Madame la directrice Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des populations (DDCSPP) qui n'a pu se déplacer à votre Assemblée Générale. Je vous félicite pour l'augmentation du nombre de vos licenciés et des résultats sportifs. Le service civique est un dispositif très intéressant. Saisissez cette opportunité qui vous est offerte ! Félicitations à vous les bénévoles pour le travail qui est effectué chaque week-end sur les terrains ».

Applaudissements

Monsieur Christian VANNIER, Président du CDOS

(Extraits d'allocution).

« Je rejoins les propos de Manuella en vous félicitant pour votre travail. C'est intéressant de voir qu'il y a un plan de développement pour permettre de définir une stratégie d'évolution du football dans l'Orne. Le CDOS travaille étroitement avec les services de l'état DDCSPP et le Conseil départemental. En ce qui concerne le CNDS, la diminution du nombre des demandes me préoccupe. Il n'y en a que six pour le football ».

Applaudissements

Le Président André LOUP souhaite réparer un oubli envers **Stéphane GUY** :

« Je veux tout d'abord réparer un oubli de 20 ans et remettre la médaille qui lui a été attribuée par le Président Jean-Pierre CADON lors de la saison 1997-1998 et précieusement conservée par

madame Boucher, à l'occasion du lancement d'une mini-coupe du monde des jeunes, en prélude à notre mémorable coupe du monde 98 et lors de l'accueil de l'UF Argentan, suite à son brillant parcours en 8^{ème} de finale de la coupe de France ».

Sous les applaudissements de l'assemblée, la médaille du District est remise à Stéphane GUY par le Président André LOUP et madame Yvette BOUCHER, la Directrice.

Monsieur Stéphane GUY, animateur Canal +, commentateur Ligue 1, Ligue des Champions, ex-Président de l'US Alençon
(Extraits d'allocution)

« Je me souviens très bien de l'année 98 et je me souviens très bien de l'extraordinaire événement que l'on avait organisé avec Jean-Pierre CADON en 97 pour fêter le « J-61 » du coup d'envoi de la coupe du monde 98. La finale avait été organisée au stade Jacques Fould entre la France et le Brésil. La France avait gagné. Les Français de l'époque étaient représentés par des jeunes de la Ferté Macé et les Brésiliens, par les jeunes de l'US Alençon. La soirée de la finale à laquelle étaient venus participer des amis : le Brésilien RAI, Joël BATS, Paul LE GUEN et Raymond KOPA, ainsi que l'équipe d'Argentan suite à son épopée en coupe de France, a été mémorable. La soirée avait réuni 2000 à 3000 personnes.

Je suis très ému et touché par ces mots et cette médaille. Je ne savais pas à l'époque qu'elle m'avait été attribuée. Je suis ravi d'être avec vous ce soir à Moulins la Marche, ville que je connais bien puisque j'y venais très souvent avec mon père quand j'étais enfant. Grâce au football, je vis un rêve de gamin en commentant des matchs de foot. Quand on me demande qui je suis, je dis « je suis d'Alençon ». J'ai joué au football, j'ai passé beaucoup d'heures sur les terrains, j'étais un très piètre footballeur. Vous changez la vie de milliers de jeunes gens par votre engagement dans le football, bravo ! Je suis à votre disposition si vous avez des questions. ».

Applaudissements

Monsieur Fabrice GLORIA, maire de Moulins La Marche
(Extraits d'allocution)

« Désolé d'arriver si tard, j'aurais aimé vous accueillir. Je voudrais vous souhaiter à tous la bienvenue et remercier le District d'avoir fait le choix de faire son assemblée à Moulins La Marche. C'est important pour nos jeunes, nos joueurs, de voir le District se délocaliser. Vous rappelez l'intérêt de notre commune pour le football qui se manifeste par l'entretien des terrains, la mise en place d'éclairage, le versement de subventions au club. On aimerait faire plus ! »

Applaudissements

Monsieur Pierre LERESTEUX, Président de la ligue de Normandie
(Extraits d'allocution).

« Ce n'est pas facile de parler derrière un professionnel comme Stéphane GUY. Je voudrais tout d'abord le saluer pour ses analyses pertinentes, les matchs sont commentés avec simplicité et passion. Je vous félicite pour tout le travail que vous faites avec les bénévoles dans ce monde rural. Le District se porte bien. André, je te félicite ainsi que ton équipe du comité de direction et l'équipe administrative et également pour la mise en place de la FMI. C'est une très belle assemblée qui réunit un grand nombre de personnes intéressées. Mes félicitations à l'US Alençon ! Les clubs dans le milieu rural constituent « les fondations » du football. La LFA va d'ailleurs mettre en place une commission

de réflexion sur le football en milieu rural. Les fusions, c'est bien, c'est une facilité mais gardons nos clubs ! Vous ne formez pas essentiellement que des footballeurs mais des hommes ! Dites-le à vos élus ! L'équipe ETR est mise en place et fonctionnera à partir du 1^{er} juillet. Nous allons organiser le championnat du monde féminin en 2019 au Havre et faire vivre des manifestations sur les 5 Districts. Bonnes vacances ! ».

REMISE DES RECOMPENSES ET CLOTURE

Etienne DENIS reçoit des mains d'André LOUP un trophée pour ses années passées au district et Sébastien GOURDEL la médaille de la ligue par Pierre LERESTEUX.

Applaudissements

La remise des diverses récompenses aux clubs de l'Orne est effectuée par Stéphane GUY, qui s'est prêté au jeu des photos et dédicaces.

Le Président André LOUP prononce la clôture de l'Assemblée Générale du District en remerciant les élus et les personnalités diverses, le personnel administratif du District et les techniciens. Il félicite une nouvelle fois tous les clubs et les bénévoles.

La séance est levée à 22 heures.

Le Président du District :
André LOUP

Le Secrétaire Général :
Joël LE PROVOST

